Comment paramétrer un compte de TVA ?

En fonction des dépenses de vos collaborateurs, le taux de TVA collecté peut varier. Il est donc possible de paramétrer autant de compte de TVA que de types de TVA.
Par défaut, deux types sont paramétrés :

- TVA collectée à 20%
- TVA collectée à 10%

Si plusieurs sociétés sont paramétrées sur votre instance, les comptes de TVA sont associés uniquement à une seule société. Il est donc impératif d'éditer chaque compte pour ajouter les sociétés pour lesquelles le compte de TVA doit être activé.

Dans le cas où vous souhaiteriez ajouter un autre compte de TVA, voici la procédure à suivre.

Rendez-vous sur l'écran de paramétrage : **Paramétrage > Notes de frais > TVA**

Cet écran affiche les taux existant sur votre instance.
Cliquez sur **Ajouter** .

Il vous faudra renseigner :
- le code comptable,
- le taux de TVA souhaité,
- un libellé,
- et l'associer à la/aux structure(s) concernée(s) avant d'enregistrer.

Une ligne s'ajoute au tableau affiché. Selon votre besoin, le tableau peut être trié, filtré ou exporté (au format excel ou csv).

> Ces taux de TVA seront détectées automatiquement lorsqu'un justificatif sera importé.

From:
https://documentation.ohris.info/ - **Documentation oHRis**

Permanent link:
https://documentation.ohris.info/doku.php/param_ndf:parametrer_un_compte_de_tva

Last update: **2024/05/28 10:23**